

279

DA12

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047



Empreinte du projet

Parc éolien de Saint-Valentin

VENTERRE
à plus nature

TransAlta™



Espaces temporaires



Données générales

- Éoliennes: 6400 m² par éolienne
- Chemins d'accès et collecteurs:
 - largeur d'emprise: 13 m
 - largeur du chemin: 7 m
- Autres espaces:
 - sous-station: 6370 m²
 - enclavements: variable

Pertes d'espace agricole

Exemple actuel:

- Éoliennes: ≈1,9 ha
- Chemin d'accès, collecteurs et autres: ≈3,0 ha

Parc éolien:

- Éoliennes et sous-station: ≈16,6 ha
- Chemin d'accès, collecteurs et autres: ≈33,6 ha

Espaces permanents



Données générales

- Éoliennes: $\approx 971 \text{ m}^2$ ($\approx 0,1 \text{ ha}$) par éolienne
- Chemins d'accès et collecteurs:
 - largeur: $\approx 5 \text{ m}$
 - perte agricole en raison des collecteurs: 0 m
- Autres espaces:
 - sous-station: 6370 m^2
 - enclavements: variable

Pertes d'espace agricole

Exemple actuel:

- Éoliennes: $\approx 0,3 \text{ ha}$
- Chemin d'accès et autres: $\approx 1,1 \text{ ha}$

Parc éolien:

- Éoliennes et sous-station: $\approx 3,1 \text{ ha}$
- Chemin d'accès et autres: $\approx 10,8 \text{ ha}$

Espaces permanents avec chemins existants



Données générales (supplémentaires)

- Chemins d'accès existants:
 - exemple actuel: $\approx 0,8$ ha
 - parc éolien: $\approx 4,4$ ha

Pertes d'espace agricole

Exemple actuel:

- Éoliennes: $\approx 0,3$ ha
- Chemin d'accès et autres: $\approx 0,3$ ha

Parc éolien:

- Éoliennes et sous-station: $\approx 3,1$ ha
- Chemin d'accès et autres: $\approx 6,4$ ha

Espaces permanents, petites plateformes de grue et chemins existants



Données générales (supplémentaires)

- Perte de superficie par éolienne: $\approx 320 \text{ m}^2$

Pertes d'espace agricole

Exemple actuel:

- Éoliennes: $\approx 960 \text{ m}^2$ ($\approx 0,1 \text{ ha}$)
- Chemin d'accès et autres: $\approx 0,3 \text{ ha}$

Parc éolien:

- Éoliennes et sous-station: $\approx 1,4 \text{ ha}$
- Chemin d'accès et autres: $\approx 6,4 \text{ ha}$ ⁽¹⁾

Total: $\approx 7,8 \text{ ha}$

⁽¹⁾ Les chemins d'accès seront utilisés à des fins agricoles par les exploitants. Il ne s'agit donc pas réellement d'une perte agricole.

Divers scénarios de compensation



Notes générales

- Des discussions ont été et auront lieu avec l'UPA et les exploitants agricoles concernés afin d'élaborer des scénarios de compensation.
- Les compensations (ex. remblayage de fossés, remblayage et nivellement de zones cultivées à drainage déficient, amélioration du drainage, etc.) seront faites en respect des lois et règlements en vigueur et en collaboration avec les autorités concernées.
- L'objectif de TransAlta est, dans la mesure du possible, de remplacer les superficies agricoles perdues par le projet.

Exemple actuel

- Superficie en culture perdue à cause des fossés: $\approx 0,4$ ha
- Superficie en culture gagnée par le remblayage des fossés: $\approx 0,4$ ha
- Perte de superficie agricole par le projet: $\approx 0,4$ ha
- Perte nette pour l'exploitant agricole: 0 ha



Merci

www.venterre.ca

1-800-687-1409

VENTERRE
a joint venture

TransAltaTM

